

CHEMINÉES DE CHANGY

GUIDE D'UTILISATION DES CHENETS MECANIKUES



Sous réserve de modifications

1.0. AVERTISSEMENTS ET CONSEILS



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions.

Ne pas suivre les avertissements et instructions peut entraîner brûlures et incendies.



Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

N.B. : L'appareil est construit dans les règles de l'art. Sa durée de vie et sa fiabilité mécanique est meilleure si elle est utilisée correctement et si vous pratiquez un entretien régulier.

1.1. GARANTIE ET AVERTISSEMENT

Le matériel est garanti 24 mois pièces et main d'œuvre.

Cet appareil a été entièrement contrôlé dans nos ateliers. La garantie s'applique aux défauts de matériel ou de fabrication. Tous manquements aux consignes de bonne utilisation ne pourront être considérés comme faisant partie de la garantie.



Les frais de transport sont à la charge du client.

Toute intervention ou réparation à l'intérieur de l'appareil doit être effectuée uniquement par le personnel des Cheminées de Changy. La société décline toute responsabilité dans le cas où cette règle n'est pas observée et annule de facto la garantie.

1.2. TRANSPORT ET DEPLACEMENT

L'expédition par n'importe quel moyen de transport, même franco-domicile de l'acheteur ou destinataire, s'entend effectuée au risque et péril de l'acheteur. La réclamation pour matériel manquant doit être effectuée dans les 10 jours suivant la livraison de la marchandise. Pour le matériel défectueux, ce sera le 30^{ème} jour au plus tard après la réception, sous condition d'avoir émis les réserves indiquées par le transporteur (cf. mail de suivi). L'éventuel retour doit être préalablement convenu avec le personnel autorisé ou avec le distributeur autorisé. Le matériel doit être emballé avec soin et le réservoir doit être purgé pour la sécurité de chacun durant le transport et lors de la manipulation du matériel en atelier. Dans le cas du non-respect de ces consignes, nous nous réservons le droit de ne pas prendre en charge le matériel et de le retourner à vos frais, et tous dommages créés par le bioéthanol sur le matériel feront l'objet d'un devis de réparation.

1.3. EMPLOI PREVU POUR LE CHENET

L'appareil doit être destiné seulement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu. Il doit être installé impérativement dans une cheminée, loin de produits inflammables. Tout autre emploi peut être considéré comme dangereux. L'utilisation de l'appareil pour les applications qui n'ont pas été prévues durant sa conception est proscrit. Pour toute explication supplémentaire, le client est prié de contacter nos bureaux où il recevra des informations sur le bon fonctionnement de son appareil et son emploi correct. Le constructeur ne peut être considéré comme responsable d'éventuels dommages provoqués par des utilisations impropres, erronés ou irrationnels.

Cet appareil ne peut être utilisé par les enfants. Le nettoyage et la maintenance utilisateur doivent être effectués par des adultes uniquement.

1.4. RÈGLES ESSENTIELLES DE SECURITE DE L'APPAREIL

Après avoir retiré l'emballage, vérifier que l'appareil est en bon état ; en cas de doute, ne pas l'utiliser et s'adresser à du personnel qualifié. Les éléments de l'emballage (carton,

polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à portée des enfants parce qu'ils peuvent être une source de danger. L'emploi de cet appareil comporte l'observation de règles fondamentales. En particulier :

- à utiliser dans une pièce normalement ventilée ;
- les orifices de ventilation de la pièce ne doivent pas être obstrués et/ou les systèmes de ventilation du logement ne doivent pas être entravés ;
- il est déconseillé d'utiliser un système d'allumage autre que celui inclus dans le colis ;
- ne pas déplacer l'appareil en fonctionnement ;
- la norme n'autorise pas un fonctionnement en continu ;
- il est interdit d'utiliser ce chenet dans les caravanes, bateaux et tous types de véhicules ;
- il est interdit pour l'utilisateur d'intervenir sur les dispositifs de sécurité ;
- ne pas laisser les enfants utiliser cet appareil ;
- ne jamais oublier qu'il s'agit d'un « vrai » feu avec de « vraies flammes », même si celles-ci sont le résultat de la combustion du bioéthanol, liquide inflammable ;
- le combustible doit être stocké loin d'une source de chaleur, protégé de la pluie, de la poussière, des rayonnements solaires et lunaires afin de ne pas se dégrader ;
- l'installation et l'utilisation du chenet dans un ERP est soumis au respect de la réglementation et des procédures d'autorisation et de contrôle par les autorités compétentes ;
- l'appareil doit être positionné à plat ;
- il est interdit et dangereux d'essayer de remplir le réservoir pendant la flambée ;
- il est interdit de jeter quoi que ce soit dans le réservoir pendant la flambée.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre et ne pas essayer de le réparer. Pour une réparation éventuelle, s'adresser à nos services techniques d'après-vente pour l'utilisation de pièces de rechange originales. Le non-respect de ces conditions peut compromettre le bon fonctionnement de l'appareil et de la garantie.

Si une pièce est endommagée, elle doit impérativement être remplacée par le fabricant, ou son service après-vente, afin d'éviter tout danger. Seul le changement de la pile de l'avertisseur sonore est autorisé par l'utilisateur (à vérifier annuellement).

1.5. AVERTISSEMENT COMBUSTIBLE

Le combustible à utiliser doit être de l'éthanol liquide dénaturé non régénéré titrant au minimum à 95% (bioéthanol pour cheminée).

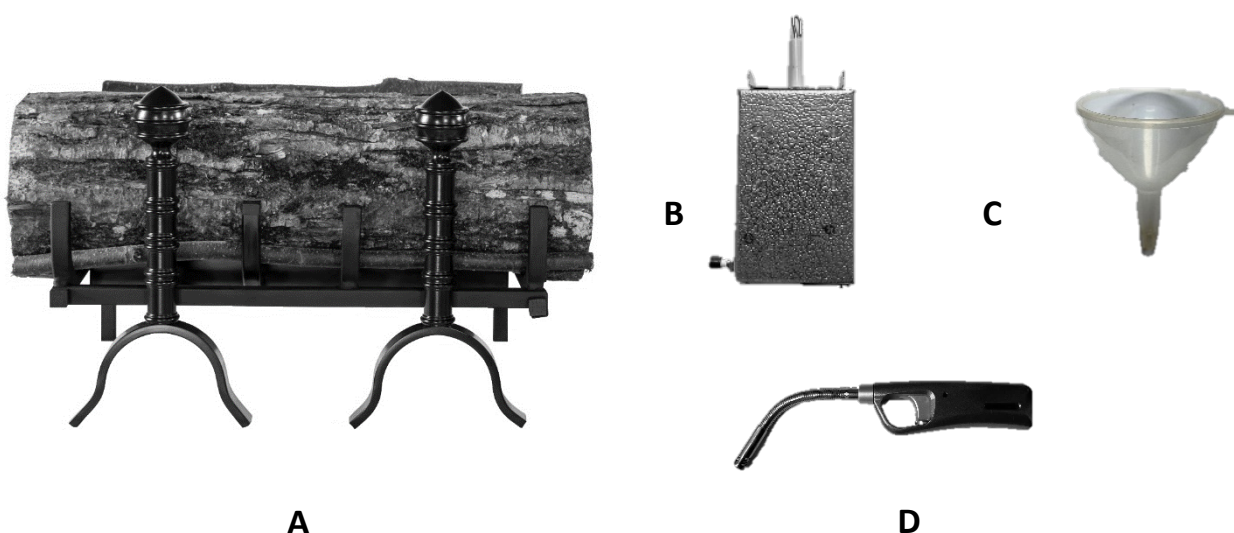
Pour éviter des dommages aux personnes ou aux choses provoqués par le contact de liquides, il est important de rappeler les préconisations suivantes :

- l'usage de tout autre combustible que celui préconisé par le fabricant est interdit ;
- l'ajout par l'utilisateur de tout additif (huiles essentielles, parfums, etc.) dans le combustible est interdit ;
- lors du remplissage, ventiler la pièce, ne pas fumer, éteindre le téléphone portable ;
- ne pas utiliser de pompe manuelle ou électrique directement pour remplir le réservoir ;
- le remplissage du réservoir doit se faire avec un bidon de maximum 5 litres. Veillez à ne pas en verser autour ou à côté (bûches, dessus du réservoir, au sol, etc.) ;
- en cas de débordement par mégarde ou inattention ou non-respect des consignes de sécurité énoncées ci-dessus (**1.4.**), bien nettoyer et sécher les pièces mouillées et attendre au minimum 15 minutes avant d'allumer, le temps de l'évaporation du bioéthanol ;

- se conformer aux conditions en vigueur pour le stockage du combustible (exemples : règlement sanitaire, règlement de copropriété) ;
- ne surtout pas essayer d'éteindre votre flambée avec de l'eau. Cela ne ferait qu'activer la flambée. Si vous n'avez pas d'extincteur, veuillez utiliser une couverture en laine ;
- il est recommandé de ne pas stocker le combustible dans des contenants qui ne sont pas équipés
- de fermeture à l'épreuve des enfants conforme à la norme NF en Iso 8317.

2.0. DESCRIPTIF DES PIÈCES

Ci-dessous le contenu complet du colis que vous avez reçu (illustrations non-contractuelles). L'ensemble des pièces seront nécessaires au bon fonctionnement de votre appareil.



- A.** Chenet laitonné, chromé ou de couleur noire avec bûches (*bois de chêne, hêtre, charme ou bouleau*) fixées au bloc du porte-bûches, afin d'éviter toute mauvaise utilisation et leur combustion
- B.** Avertisseur sonore de sécurité
- C.** Entonnoir indispensable pour le remplissage
- D.** Briquet long à tête flexible

Nous conseillons d'utiliser ces accessoires pour une utilisation facilitée et sécurisée.

3.0. INSTALLATION ET RECOMMANDATIONS

3.1. RECOMMANDATION À LA PREPARATION

- L'appareil doit être placé uniquement dans une cheminée ;
- Respecter les normes nationales en vigueur dans les différents pays pour ce qui est de l'installation ;
- Toujours maintenir votre chenet en parfait état ;
- Avant chaque allumage, vérifier qu'il n'y ait aucun objet ou déchet dans la partie brûleur pouvant endommager ce dernier. Le cas échéant, le retirer ;

3.2. INSTALLATION

3.2.1. Déballage du chenet

- Ouvrir le carton et sortir avec précaution votre chenet et ses accessoires (guide de bonne utilisation, entonnoir, briquet long, avertisseur sonore) ;
- Retirer tous les éléments de calage ;
- Vérifier si tous les éléments sont bien en place, et qu'il n'y ait pas de trace de choc suite au transport.

3.2.2. Mise en place du chenet

- Mettre le chenet dans votre cheminée et uniquement dans celle-ci ;
- Vérifier qu'il soit bien stable et de niveau.

3.2.3. Remplissage du bioéthanol

- Positionner les ergots de l'avertisseur sonore de sécurité sur les parois du brûleur (**fig. 1**) ;
- Ôter le bouchon de remplissage de façon à placer votre entonnoir et commencer le remplissage après avoir mis le bec verseur sur le bidon (**fig. 2**) ;
- Au bip sonore, stopper aussitôt le remplissage, **retirer l'avertisseur** sonore et l'entonnoir. Remplacer le bouchon (**fig. 3**) ;
- Allumer le chenet, en vous tenant sur le côté, en plaçant la flamme de votre briquet long au-dessus du brûleur. Ne jamais se placer directement au-dessus de votre chenet (**fig. 4**).

3.2.4. Extinction

- Éteindre votre flambée avec la tirette placée à l'avant du chenet qui actionne le clapet (**fig. 5**) ;

3.2.5. Maintenance

- Aucun entretien n'est nécessaire ;
- Pour remplacer la pile 9V de l'avertisseur sonore de sécurité (durée moyenne d'utilisation de 2 à 4 ans), dévisser le boîtier de l'avertisseur sonore à l'aide d'un tournevis plat et procéder au changement de celle-ci avec précaution. Puis refermer ;
- En cas de doute, merci de contacter le service client, ou le revendeur agréé de votre appareil.



fig. 1

fig. 2



fig. 3



fig. 4



fig. 5



4.0. SERVICE APRES-VENTE

L'équipe des CHEMINEES DE CHANGY est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant nos produits et leurs accessoires :

+33 (2) 38 94 77 66

contact@cheminees-de-changy.com

Du lundi au samedi de 09h00 à 19h00

Signification des symboles

Dans ce manuel les symboles suivants peuvent être utilisés :



Avertissement



Lire attentivement les instructions



Conformément aux normes de sécurité applicables essentielles des directives européennes

Pour une utilisation en intérieur de cheminée uniquement.

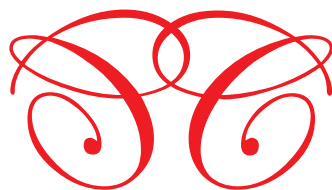


CHEMINÉES DE CHANGY

Tél. : +33 (2) 38 94 77 66 Mail : contact@cheminee-de-changy.com

www.cheminee-de-changy.com

Capital de 10.000 € - SIRET : 75398428500019



CHEMINÉES DE CHANGY

OPERATING INSTRUCTIONS FOR MANUAL ANDIRONS



Subject to changes

1.0. WARNINGS AND ADVICE



WARNING Read all the safety warnings and all the instructions.

Failure to comply with the warnings and instructions provided may lead to burns and fires.



Please keep all warnings and instructions for future reference.

N.B. : The appliance has been built in accordance with best practice. Its life span and mechanical reliability will be improved if it is used correctly and if it undergoes regular maintenance.

1.1. WARRANTY AND WARNING

The equipment comes with a 24-month warranty for parts and labour.

This appliance has been fully checked during manufacture in our workshops. The warranty applies to equipment and manufacturing defects. Any issues arising from failure to follow the instructions for correct use specified in this document shall not be considered to be covered by the warranty.

The costs of returning the product to our workshop shall be covered by the customer.



Any work or repairs on the interior of the appliance must be performed by qualified and authorised personnel. The company shall not be responsible in cases where this rule is not observed and the warranty shall therefore be null and void.

1.2. TRANSPORT AND MOVING

Shipping of the product by any means of transport, even free delivery from the purchaser's or recipient's address, is at the risk of the purchaser. Any claims for missing items must be submitted within ten (10) days of delivery of the goods. As regards defective equipment, this deadline is extended to no later than the 30th day after delivery, provided reservations have been clearly specified to the carrier (please see tracking email). Any returns must be arranged beforehand with authorised personnel or with the authorised distributor. The equipment must be carefully replaced in its packaging and the fuel tank must be fully emptied, for the safety of all during transport and when handling the equipment at the workshop. In the event that these instructions are not observed, we reserve the right to refuse acceptance of the equipment and return it to you at your expense. A quote will be drawn up to cover repairs to any damage to the equipment caused by the bioethanol.

1.3. INTENDED USE OF THE ANDIRON

The appliance must be used solely for the purpose for which it was specifically designed. It must be installed in a fireplace, far away from flammable products. Any other use may be considered to be hazardous. It is forbidden to use the appliance for any applications that were not provided for during its design. Should any additional explanations be required, customers are invited to contact us at our offices, where we will be happy to provide further information and guidance about how to use the appliance properly and correctly. The manufacturer cannot be held responsible for any damage caused by inappropriate, incorrect or reckless use of the appliance.

This appliance cannot be used by children without supervision. Cleaning and user maintenance must be performed by adults only.

1.4. ESSENTIAL SAFETY RULES FOR THE APPLIANCE

After removing the packaging, check that the appliance is in good working order. If you are unsure, do not use it and seek assistance from qualified personnel. The packaging elements

(cardboard box, polystyrene, etc.) must be kept out of the reach of young children as they may constitute a hazard.

Use of this appliance involves the observation of some essential rules. In particular:

- It must be used in a well-ventilated room.
- The ventilation inlets in the room must not be blocked and/or the property's ventilation system must not be obstructed.
- It is forbidden to use any other lighting system than the one provided in the package.
- Do not move the appliance when it is working.
- This andiron cannot be used without interruption.
- It is forbidden to use this andiron in caravans, boats or in any type of vehicle.
- It is forbidden for users to carry out any modifications or repairs to the safety devices.
- Do not allow children to use this appliance.
- Never forget that this is a real fire, with real flames, even if they are created by the combustion of a flammable liquid.
- The fuel must be stored well away from any source of heat, protected from rain, dust and kept out of direct sunlight and moonlight to prevent any deterioration.
- When installed and used in a public-access building, the andiron must comply with the relevant regulations and procedures for authorisation and inspection by the competent authorities.
- The appliance must be installed on a flat surface.

In the event of failure and/or malfunction, please switch off the appliance and do not attempt to repair it. If the appliance needs to be repaired, please contact our after-sales service and ask for genuine spare parts to be used. Failure to comply with these conditions may compromise the proper operation of the appliance.

If a part is damaged, it must be replaced by the manufacturer or its after-sales service, in order to avoid any hazard. The only change that may be made by the user is to replace the battery of the audible warning device (this should be checked every year).

1.5. FUEL WARNING

The fuel used must be non-regenerated, denatured liquid ethanol, with a minimum alcohol percentage of 95% (bioethanol for fireplaces).

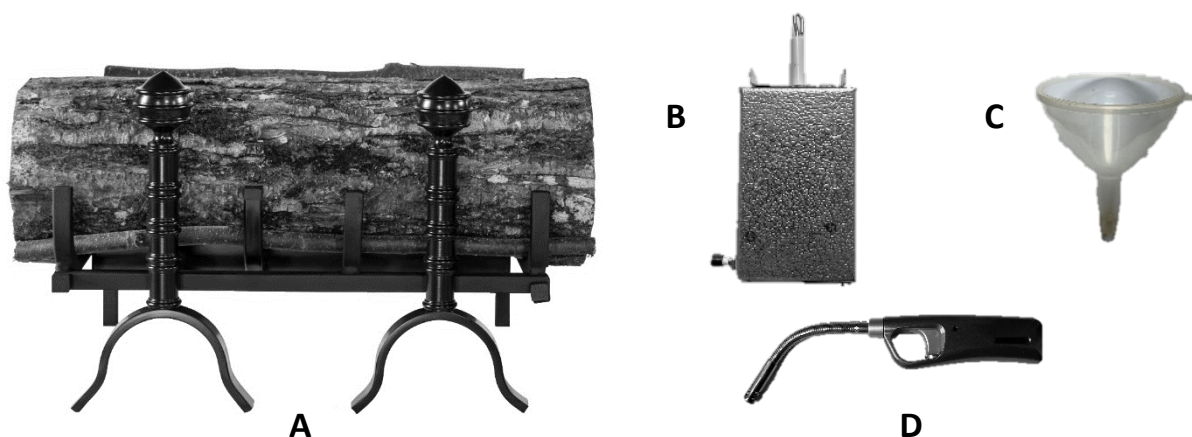
To avoid any damage to people or property caused by contact with the liquid, it is important to remember the following recommendations:

- It is forbidden to use any other fuel than that recommended by the manufacturer.
- It is forbidden for the user to add any additives (essential oils, perfumes, etc.) to the fuel.
- When filling, make sure the room is well-ventilated, do not smoke and switch off any mobile phones.
- Do not use a manual or electric pump to fill the fuel tank.
- The fuel tank must be filled with a can containing a maximum of five (5) litres. Try to avoid spilling any liquid around or next to the andiron (logs, top of the fuel tank, on the floor, etc.).
- If you do spill any fuel inadvertently or through failure to comply with the safety instructions stipulated above (**1.4.**), clean the affected areas thoroughly, dry any damp parts and wait a few minutes before lighting the fire.
- Observe the conditions in force for storage of the fuel (examples: health regulations, apartment building rules, etc.).

- Do not under any circumstances try to extinguish your fire with water. This will only increase the size of the flames.
- It is recommended to avoid storing the fuel in containers that are not fitted with child-resistant seals, as per the standard EN ISO 8317.

2.0. DESCRIPTION OF THE PARTS

Below are the full contents of the package you have received (non-contractual illustrations). All of the parts are required for the correct operation of your appliance.



- A. Brass-coated, chrome-finish or black epoxy-coated andiron with logs (*oak, beech, hornbeam or birch*) fixed to the log retainer unit in order to avoid incorrect use and combustion
- B. Audible safety warning device
- C. Funnel, essential for filling with fuel
- D. Long reach, flexible head electric lighter

We recommend using these accessories for easier, safe handling.

3.0. INSTALLATION AND RECOMMENDATIONS

3.1. RECOMMENDATIONS FOR PREPARATION

- The appliance must only be placed in a fireplace.
- Comply with the standards in force in the country of use as regards installation.
- Always maintain your andiron in perfect condition.
- Before lighting, check every time that no objects or waste have been left in the burner part that may cause damage. If necessary, remove any objects or waste.

3.2. INSTALLATION

3.2.1. Unpacking the andiron

- Open the box and carefully remove your andiron and its accessories (practical user guide, funnel, long reach lighter, audible warning device).
- Remove all the packing components.
- Check that all the items are present and that there have been no impacts during transport.

3.2.2. Installing the andiron

- Place the andiron in your fireplace. Do not put it anywhere else.
- Check that it is stable and level.

3.2.3. Filling with bioethanol

- Position the audible warning device on the burner, if this is not already built into the back of your andiron (**fig. 1**).
- Remove the filling cap so you can put your funnel in place and start filling, having attached the dispenser nozzle on the can (**fig. 2**).
- When you hear the audible warning device, stop pouring immediately, **remove the audible warning device** and the funnel. Replace the cap (**fig. 3**).
- Light the andiron whilst keeping on one side, placing the flame of the long reach lighter above the burner. Never stand directly above the andiron (**fig. 4**).

3.2.4. Extinguishing the fire

- Put out the fire with the small pull handle at the front of the andiron, which operates (closes) the valve (**fig. 5**).

3.2.5. Maintenance

- No maintenance is necessary.
- To replace the 9V battery (on average, the battery lasts two to four years), unscrew the audible warning device unit using a flat-blade screwdriver and change the battery carefully. Close again afterwards.
- If you are unsure of anything, please contact the customer service department or the approved reseller of your device.



fig. 1



fig. 2



fig. 3



fig. 4



fig. 5

4.0. AFTER-SALES SERVICE

The CHEMINÉES DE CHANGY team is available to answer your questions about our products and their accessories:

+33 (2) 38 94 77 66

contact@cheminees-de-changy.com

Monday to Saturday, from 9.00am to 7.00pm.

Meaning of the symbols

In this guide, the following symbols may be used:



Warning



Please read the instructions carefully



As per the applicable essential safety standards stipulated in European directives

Suitable for use only within a fireplace



CHEMINÉES DE CHANGY

Tel.: +33 (2) 38 94 77 66 Email: contact@cheminee-de-changy.com

www.cheminee-de-changy.com

Capital of €10,000 - SIRET no.: 75398428500019